TRIPLETTE HANDICAP PETERSEN
13 et 14 juin 2026-Bowling d'Orléans

Organisateur
Firebowl Orléans
Directeur compétition David Legagneux
Lieu de la Compétition
Bowling d'Orléans
2 rue Moreau
45100 ORLEANS

Généralité :
Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux **20 premières triplettes** inscrites (1 remplaçant autorisé). Il se joue Handicap. Les règles fédérales seront appliquées pendant toute la durée du tournoi. Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre de la compétition.

Handicap :
Il sera fait référence au dernier listing paru à la date de la compétition. Application du règlement fédéral en vigueur. H 70

Déroulement du tournoi :

Déroulement :
Chaque équipe rencontre l'ensemble des autres équipes sur un match suivant le système Round-Robin.
Bonification : 90 quilles par match gagné, 45 quilles en cas d'égalité.

Classement :
Le classement se fera à l'issue des 19 matchs au total de quilles avec handicap, augmenté des bonifications obtenues. En cas d'égalité, l'article 23 du règlement Sportif est obligatoirement applicable

Le montant de l'engagement est fixé à 285€ par équipe.

Seuls les bulletins engagements accompagnés du chèque à l'ordre du Firebowl Orleans seront pris en considération. Ils devront parvenir au plus tard 1 semaine après la réservation avec composition de l'équipe à l'adresse suivante :

Firebowl Orléans
9, allée des Roseraies
45100 Orléans

Inscriptions et renseignements complémentaires par Mail à :
firebowl300@gmail.com

HORAIRES

Samedi :

5 lignes	08h45 - 12h45
5 lignes	14h15 -17h45

Dimanche :

5 lignes	08h30 - 12h30
4 lignes	14h00 -17h00

INDEMNITES

1er :500€ 2ème :400€ 3ème :300€

4ème : 200€ 5ème :100€

Meilleure partie Handicap : 50€

En cas d'égalité le plus petit handicap sera donné vainqueur, en cas de nouvelle égalité la personne ayant réalisé le score en premier sera vainqueure.

BILAN FINANCIER

Recettes		Dépenses	
Engagements	5700.00€	Frais de parties	4104.00€
Sponsor bowling	494.00€	Indemnités	1550.00€
		Organisation	360.00€
		Arbitre	180.00€